

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 20 décembre 2013
(convocation du 9 décembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Décembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAUZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle jusqu'à 10 h 05
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à 10 h 05
M. BRON Jean-Charles à M. DUPRAT Christophe à partir de 12 h 15
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude à partir de 11 h 30
Mme FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAUZERE Jean-Marc à partir de 12 h 15
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à partir de 12 h 00
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 05 et à partir de 12 h 15
M. OLIVIER Michel à M. GALAN Jean-Claude
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10 h 05
M. SOUBABERE Pierre à M. TURON Jean-Pierre
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANÇOIS Béatrice
M. AMBRY Stéphane à Mme BALLOT Chantal à partir de 12 h 00
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre à partir de 11 h 10
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Claude à partir de 11 h

M. BOUSQUET Ludovic à CAZENAVE Charles à partir de 12 h 20
Mme BREZILLON Anne à Mme DELATTRE Nathalie à partir de 12 h 15
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Yohan
M. CAZENAVE Charles à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 10 h 10
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10 h 00
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard
M. EGRON Jean-François à M. MADRELLE Nicolas jusqu'à 10 h 05
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 25
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude
M. MOGA Alain à M. MILLET Thierry à partir de 12 h 25
M. PAILLART Vincent à M. FREYGEFOND Ludovic
M. POIGNONEC Michel à M. JOUBERT Jacques
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 h 00
M. ROUVEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 10 h 15
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël jusqu'à 10 h 20

EXCUSES :

Mme HAYE Isabelle

LA SEANCE EST OUVERTE

**Plate-forme numérique habitants lieux mémoire - Grand Projet de Ville -
Soutien - Convention - Décision - Autorisation - Signature**

Madame DE FRANÇOIS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Présentation du GPV

Le GIP GPV, Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet des Villes des Hauts-de-Garonne (Bassens, Cenon, Floirac et Lormont), bénéficie depuis sa création en 2001 du soutien de la Communauté urbaine de Bordeaux, dans le cadre de la coordination et de l'animation des projets urbains et sociaux sur les quatre communes de la Rive Droite concernées.

La plateforme HLM (Habitants, Lieux et Mémoires) du GPV

Origine du projet : la « PINS » (plate-forme d'innovation sociale)

Le GPV de la Rive Droite de l'agglomération bordelaise s'appuie à la fois sur des actions de construction et d'aménagement de l'espace et sur une démarche de réappropriation du territoire par ses acteurs et ses habitants.

Le numérique, d'une importance croissante dans la vie des citoyens, entreprises et territoires, a été identifié très en amont comme l'un des outils de cette réappropriation. Dans ce but, le GPV a initié en 2009 un projet ambitieux intitulé « Co-Construire la Rive Droite numérique » (www.rivedroitenumerique.org).

Ce projet expérimental piloté par le GPV avec la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING), les laboratoires ADES et MICA de l'Université de Bordeaux 3 et avec le soutien d'Aquitaine Europe Communication (AEC), s'est ainsi développé autour de l'émergence d'une plate-forme numérique représentant les activités publiques, entrepreneuriales, associatives et citoyennes de la Rive Droite. Plus précisément, ce projet consiste à créer un dispositif (une plate-forme d'innovation numérique et sociale, ou PINS), appuyé notamment sur des outils numériques, afin de faciliter la conception, la production, l'échange et la diffusion de contenus et de services urbains.

Il s'agit en particulier de favoriser l'innovation décentralisée (à la fois publique, entrepreneuriale, associative et citoyenne) et l'appropriation des ressources de la ville par ses habitants. Le numérique ne doit en effet pas être seulement l'instrument d'une innovation «descendante» : tout en améliorant le fonctionnement des villes et les services qu'elles apportent, il doit contribuer à la réappropriation par les habitants de leur espace de vie et à la coproduction des réponses à leurs besoins.

Développé au cours d'une série d'ateliers thématiques réunissant habitants, représentants des collectivités et acteurs associatifs du territoire, un cahier des charges de la PINS développe un projet autour de quatre axes :

- **la localisation**, des ressources, des données, des lieux, dans l'espace et dans le temps (carte du territoire),
- **la facilitation des dynamiques** avec l'assistance à l'émergence et à la conduite de projets locaux (Faciliter)
- **la mise à disposition de ressources** citoyennes (données, animation de réunions, conduite de projets, (GPV Laboratoire)
- **le récit collectif** comme terreau d'un territoire partagé (stimuler le débat public), objet de ce dossier de présentation.

La plateforme « HLM »

Pour commencer progressivement à mettre en œuvre les diverses composantes imaginées dans le cadre du projet PINS, le GIP GPV se propose donc démarrer par la mise en place d'un outil numérique de récit territorial, offrant à ses usagers un ensemble de ressources documentaires construites de manières contributives.

L'objet du projet HLM (Habitants, Lieux et Mémoires) est donc de proposer une **plate-forme de type Wiki** permettant de mettre à disposition de tous les publics une documentation du territoire déployée sur deux axes :

- Une **documentation** des lieux, des personnes, des entités, des points géographiques offrant un intérêt documentaire,
- La **collecte et la mise à disposition** (numérisation ou intégration des contenus des différentes productions déjà existantes concernant la mémoire des lieux.

Les communes qui constituent le territoire du Grand Projet des Villes Rive Droite ont en effet été fortement impactées par les opérations de rénovation urbaine.

Dans cet environnement bouleversé, plus de 150 initiatives de collecte de la mémoire des habitants ont été menées par diverses structures (villes, associations, artistes, bailleurs sociaux, centres sociaux, cyberbases, établissement scolaires, ...) et sous des formes extrêmement variées allant de l'édition d'un journal à la production d'un blog, d'une installation artistique, d'une exposition de photographie ou d'un ouvrage édité.

Dans le même temps, plusieurs acteurs du territoire ont mené indépendamment des actions de documentation de différents types :

- Travaux de recherches historiques (Les Amis du Vieux Lormont, l'Association des amis de Saint Romain et du patrimoine cenonnais...)

- Travaux de recherches et de documentations patrimoniales (Bassens, Amis du Vieux Lormont)
- Géocatching (Côté Sciences)
- Inventaire des ressources documentaires numérisables par les services d'archives municipales (Cenon, Lormont, ...)

La plate-forme HLM permettra ainsi de recueillir la trace de ces opérations de collecte de la mémoire des habitants, de valoriser les archives municipales et d'animer le territoire par les récits des habitants.

Elle viendra compléter la palette d'outils numériques du territoire (blog de la rive droite : <http://www.blog-rivedroite.fr/> ; Twitter : <http://twitter.com/rivedroitebx>), en contribuant à amener les habitants à s'exprimer au sein d'un espace d'expression publique numérique partagée, ayant vocation à être un terreau fertile pour l'innovation.

L'utilisation de l'outil sera assurée par une politique d'animation à l'initiative du GPV et construite avec les communes du GPV et les différents partenaires (structures d'animation, cyberbases et établissements publics numériques, médiathèques). Les établissements scolaires seront également sollicités et permettront aux publics scolaires d'être initiés aux outils numériques, en collaboration avec le rectorat de l'Académie de Bordeaux. Des correspondants communaux garantiront la qualité des contenus et assureront la modération de ceux-ci. Les contenus pourront être alimentés par la Banque Numérique des Savoirs Aquitains (BNSA), et directement par la population.

L'outil, qui sera mis en ligne au second trimestre 2014, s'appuiera sur la plate-forme Substance (substance.io), un outil contributif de publication en ligne qui offre une ergonomie conviviale accessible à tous.

Comme l'ensemble des ressources mises à disposition dans le cadre de la démarche PINS, l'outil HLM sera développé en open source et les contenus seront publiés sous licence Creative Commons (licence qui favorise la ré-utilisation par tous) lorsque cela sera possible. Il est également prévu qu'à l'avenir, chaque composant de la plateforme dispose d'un volet API ou Webservice permettant la mise à disposition des données contenues sur la plateforme pour une éventuelle réutilisation.

L'intérêt du projet pour la Communauté urbaine de Bordeaux

Dans le cadre de sa stratégie numérique, la Communauté urbaine a pris la mesure de la place importante du numérique dans le développement territorial, et des transformations induites par les nouveaux usages.

Ainsi, d'une intervention dans un premier temps centrée sur les infrastructures afin d'apporter à l'ensemble des habitants et des entreprises du territoire un accès aux réseaux de communication électronique, et sur le soutien au développement de la filière économique numérique, la Communauté urbaine a élargi ses actions en matière de numérique autour des services urbains et de la démocratie, afin de tirer le meilleur profit de ces transformations des outils et des usages dans la construction des services urbains de demain, tout en explorant les nouvelles modalités de collaboration et d'interaction avec les citoyens et acteurs du territoire. La politique d'ouverture des données publiques de la Cub, ou la mise en place de dispositifs innovants de relation avec les usagers (opération

« Pionniers ») s'inscrivent dans ce cadre, tout comme le soutien apporté à des projets ou à des acteurs explorant justement ces nouvelles formes d'interaction entre citoyens et acteurs publics (programme Inmédiats de Cap Sciences notamment).

Le projet de plate-forme HLM porté par le GIP GPV s'inscrit pleinement dans ce cadre.

Par ses objectifs et sa nature d'une part, puisqu'il a été élaboré dans une logique de constitution d'une interaction et d'échanges avec les habitants de ces quatre communes de la Rive Droite, sur la base d'un outil numérique.

Par sa traduction opérationnelle d'autre part, puisque les options retenues pour sa conception et sa mise en œuvre permettront d'expérimenter une modalité de médiation aux usages numériques, à travers la plate-forme mise en place, susceptible d'être réappropriée par d'autres acteurs (du territoire ou au-delà) ou de fournir des contenus également réutilisables par d'autres (démarche open source et mise à disposition des données produites).

Ainsi, que ce soit pour la Halle des Doves (association bordelaise), l'EPA Bordeaux Euratlantique intervenant sur la commune de Floirac, pour la Cub elle-même à travers les suites qui pourront être explorées dans le cadre de l'opération Pionniers ; pour des communes comme Mérignac où des projets de partage de patrimoine et mémoires collectifs émergent, les possibilités de capitalisation sur la démarche du GPV seront nombreuses.

Dans ce contexte, il semble opportun de pouvoir soutenir la démarche du GIP GPV, qui s'inscrit donc au sein du chantier métropolitain de la « Métropole 3.0, intelligente et respectueuse ».

Le plan de financement de la plate-forme HLM

Le budget prévisionnel pour l'année 2013 pour la réalisation de cette plate-forme s'élève à 66.500€ HT. La Communauté urbaine de Bordeaux est sollicitée pour un montant de 15.000 € HT.

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Développements informatiques	43.250	Feder (axe 4,2)	30.000
Hébergement/ Maintenance (2 ans)	5.400	Conseil général Gironde	15.000
Ingénierie et animation	11.350	Cub	15.000
Communication	6.500	GPV et villes	6.500
Totaux	66.500	Totaux	66.500

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE le GIP GPV Hauts de Garonne, à travers son projet de plate-forme HLM, participe à la mise en œuvre des objectifs communautaires d'exploration des nouvelles modalités de participation citoyenne rendus possibles par les nouveaux usages numériques,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 15 000 € HT en faveur du GPV

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté urbaine à signer la convention ci-annexée, contenant les conditions de règlement de la subvention communautaire.

Article 3 : la subvention précitée sera imputée sur le budget de l'exercice 2013 – chapitre 67 – article 6745 – fonction 8162 – BE00

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 décembre 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 7 JANVIER 2014</p> <p>PUBLIÉ LE : 7 JANVIER 2014</p>
--

Mme. BÉATRICE DE FRANÇOIS